

Problème de voisinage

Par mathoto

Bonjour J'ai un conflit de voisinage à cause de 3 chênes chez notre voisin .Ses arbres se trouvent bien à distance réglementaire soit 5 m .Nous avons eu un problème avec les feuilles (gouttière de véranda etc) Nous avons eu une réunion avec un médiateur .Ce Mr nous a lu un article de loi précisant que 3 arbres était de trop même à distance réglementaire

Quelqu'un pourrait il m'aidait à retrouver cet article de loi

Merci d'avance